



*l'Assurance
de mon
commerce*



Pour vivre votre passion en toute sérénité,
vous avez besoin de garanties 100 % adaptées.

Créée par des artisans et des commerçants de l'alimentaire comme vous, MAPA Assurances connaît bien votre métier et vos exigences. Voici pourquoi nous pouvons vous proposer les garanties dont vous avez vraiment besoin pour assurer la pérennité de votre commerce.

MES GARANTIES

POUR PERSONNALISER MA PROTECTION

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

Bris de glace intérieur et extérieur + enseignes

Bris de matériel

Vol et vol d'espèces

Indemnisation du matériel en rééquipement à neuf pendant 5 ans*.

*selon évaluation du risque.

RÉSULTATS FINANCIERS

Pertes de marchandises en cas d'arrêt de la production de froid

Pack Perte d'Exploitation Sérénité

Pack Perte d'Exploitation Carence des fournisseurs

Pack Perte d'Exploitation après Décision administrative

VOUS ET VOTRE ÉQUIPE

Responsabilité civile professionnelle

Accident corporel salarié

Protection juridique

MES GARANTIES AUXQUELLES J'AI TOUJOURS DROIT

Incendie - Explosion - Foudre - Fumées - Choc de véhicule | Incident électrique
Tempête - Grêle - Poids de la neige | Dégâts des eaux - Gel - Débordement de cours d'eau
Catastrophes naturelles | Perte de la valeur vénale du fonds de commerce
Vandalisme - Attentats et actes de terrorisme
Pertes d'exploitation consécutives aux dommages ci-dessus
Assistance 24h/24 | Surcroît temporaire d'activité



LES POINTS FORTS

DE MON ASSURANCE MULTIRISQUE COMMERCE

1

LA PROTECTION IMMÉDIATE DE MON ÉQUILIBRE FINANCIER

Garantie Perte d'exploitation :

indemnisation du manque à gagner dès le 1^{er} jour et sur une période pouvant aller jusqu'à 2 ans.

2

DES GARANTIES QUI COLLENT À MON QUOTIDIEN

Nous connaissons bien votre métier et nous vous le prouvons avec des garanties qui vous concernent directement.

» Pertes de marchandises :

indemnisation des pertes de marchandises en cas de panne ou de **dysfonctionnement** de vos groupes de froid.

» Bris de glace garanti sans limitation :

pour les devantures, enseignes, vitrines et glaces intérieures.

» Vol des espèces professionnelles :

même à mon domicile.

» Intoxication alimentaire :

votre responsabilité civile est mise en cause dans le cadre de votre activité professionnelle, la MAPA indemnise jusqu'à plus de 6 millions d'euros.

» Responsabilité civile professionnelle :

extension incluse jusqu'à 15 jours/an sur les marchés ponctuels (ex : Marché de Noël), salons professionnels et pour les locations de salle.

3

DES PACKS EN OPTION POUR COMPLÉTER MA PROTECTION

Vous pouvez renforcer votre garantie Perte d'Exploitation, parce que nous avons tout prévu pour votre tranquillité.

» Pack Sérénité :

Après un vol, un bris de matériel, un arrêt du froid ou un bris de glace.

» Pack Carence de fournisseurs :

Pour des carences accidentelles d'électricité, d'eau, de gaz, de réseau téléphonique, d'internet et de fournisseurs de matières premières et d'emballages.

» Pack Décision administrative :

En cas de fermeture administrative* ou des travaux de voirie, par exemple.

*si vous n'en êtes pas la cause.

EN CAS DE SINISTRE

Pré-déclarez votre sinistre

par téléphone, e-mail ou courrier auprès de l'agence MAPA la plus proche de chez vous.

MAPA ASSISTANCE

Vous bénéficiez d'une assistance 7/7J et 24/24H

en France et à l'étranger, avec 250 techniciens d'assistance et 40 médecins spécialistes prêts à intervenir.

MAPA TÉLÉSURVEILLANCE

Vous pouvez protéger efficacement votre commerce grâce à un système relié à une centrale de télésurveillance.

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ MAPA



www.mapa-assurances.fr

0 800 865 865

Service & appel
gratuits



**L'assureur dédié aux
professionnels de l'alimentaire**